

BUREAU DE L'INFORMATION – 38^E SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE

ORGANE (COMMISSION ED)

Date	5 novembre 2015	Salle	II
Séance n°	2	Heure	De : 13h A : 15h
Président(s)	Mme Kris Rampersad	Pays	Trinité-et-Tobago

RESUME DES DEBAT(S)

Points examinés	<ul style="list-style-type: none"> ○ Point 3.4 – Préparation du Projet de programme et de budget pour 2018-2021 (39 C/5) (38 C/7); ○ Point 4.14 – Rôle de l'UNESCO dans la mise en oeuvre de l'agenda Éducation 2030 (38 C/54); et ○ Point 4.5 – Conclusions du Forum des jeunes concernant l'éducation (38 C/19). ○ Point 6.3 – Rapport préliminaire concernant l'élaboration d'une convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications de l'enseignement supérieur (38 C/26); et ○ Point 7.8 – Rapport de synthèse sur l'application de la Recommandation de 1993 sur la reconnaissance des études et des titres de l'enseignement supérieur (38 C/72). 		
Débat n°	Débat 1 Débat 2	Progrès des débats	Suite Début
Documents correspondants	38 C/7 38 C/54 38 C/INF.16 38 C/19 38 C/26 38 C/72		
Projets de résolution examinés			
Pays ayant pris la parole	Bolivie, Norvège, Belgique, Canada, Suède, République islamique d'Iran, ESTONIE?, Afrique du Sud, Ukraine, Danemark		
Résumé des débats	1. Le débat s'est poursuivi sur les points 3.4, 4.14 et 4.5 2. Réponse du représentant de la Directrice générale (Sous-Directeur général pour l'éducation) sur le débat.		

	<p>3. La Présidente a donné la parole à Mme Esther Van Duin des Pays-Bas, un des représentants du Forum de la jeunesse en réponse aux observations soulevées lors du débat.</p> <p>4. Adoption des recommandations dans leur forme amendée concernant le point 4.14 sur le rôle de l'UNESCO dans la mise en oeuvre de l'agenda Éducation 2030.</p> <p>5. La Commission a pris note du document 38 C/19, les recommandations concernant l'éducation du 9^e Forum des Jeunes de l'UNESCO intitulé « Jeunes citoyens du monde pour une planète durable ».</p> <p>6. Clôture du débat 1</p> <p>7. La Présidente a introduit le débat sur le point 6.3 – Rapport préliminaire concernant l'élaboration d'une convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications de l'enseignement supérieur (38 C/26); et le point 7.8 – Rapport de synthèse sur l'application de la Recommandation de 1993 sur la reconnaissance des études et des titres de l'enseignement supérieur.</p> <p>8. Présentation par le représentant de la Directrice générale (Sous-Directeur général pour l'éducation) sur les points 6.3 et 7.8</p> <p>9. Débat</p> <p>10. La séance est ajournée à 17h50.</p>